



---

REPENSER  
Un nouveau contrat  
NOS FUTURS  
social pour  
ENSEMBLE  
l'éducation

---

---

### L'UNESCO : chef de file pour l'éducation

L'éducation est la priorité absolue de l'UNESCO car c'est un droit humain fondamental qui constitue la pierre angulaire de la paix et du développement durable. L'UNESCO est l'agence des Nations Unies spécialisée pour l'éducation. Elle assure un rôle moteur aux niveaux mondial et régional pour renforcer le développement, la résilience et la capacité des systèmes nationaux d'éducation au service de tous les apprenants. L'UNESCO dirige également les efforts pour répondre aux défis mondiaux actuels par le biais de l'apprentissage transformateur, en mettant particulièrement l'accent dans toutes ses actions sur l'égalité des genres et l'Afrique.

### L'initiative Les futurs de l'éducation

La Commission internationale sur Les futurs de l'éducation a été créée par l'UNESCO en 2019 afin de réinventer la manière dont le savoir et l'apprentissage peuvent façonner l'avenir de l'humanité et de la planète. L'initiative intègre une importante participation du public et des experts et vise à catalyser un débat mondial sur la manière dont l'éducation doit être repensée dans un monde de plus en plus complexe, incertain et fragile.



---

Publié en 2021 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture  
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

© UNESCO 2021



Œuvre publiée en libre accès sous la licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO) (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>). Les utilisateurs du contenu de la présente publication acceptent les termes d'utilisation de l'Archive ouverte de libre accès UNESCO ([www.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr](http://www.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr)).

Titre original : *Reimagining our futures together: A new social contract for education. Executive summary*

Publié en 2021 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Les désignations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les membres de la Commission internationale sur Les futurs de l'éducation sont responsables du choix et de la présentation des faits figurant dans cette publication ainsi que des opinions qui y sont exprimées, lesquelles ne sont pas nécessairement celles de l'UNESCO et n'engagent pas l'Organisation.

Révision de la version anglaise : Mary de Sousa

Mise en page et impression dans les ateliers de l'UNESCO

*Imprimé en France*

Les travaux de la Commission internationale sur Les futurs de l'éducation ont été généreusement soutenus par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida), le gouvernement français et Banco Santander.



---

REPENSER  
Un nouveau contrat  
NOS FUTURS  
social pour  
ENSEMBLE  
l'éducation

---

RAPPORT DE LA COMMISSION INTERNATIONALE SUR LES FUTURS DE L'ÉDUCATION

# Résumé

Notre monde est à la croisée des chemins. Savoir et apprendre conditionnent dans nos sociétés toute forme de renouvellement et de transformation. Pourtant, la persistance d'inégalités à l'échelle mondiale – ainsi qu'un besoin pressant de redéfinir le sens, l'organisation, le contenu et le contexte de nos apprentissages – démontre que l'éducation peine à tenir sa promesse : celle de construire des futurs pacifiques, justes et durables.

Par soif de croissance et de développement, l'espèce humaine a plongé l'environnement naturel dans un état d'accablement tel que notre existence même est désormais en jeu. Aujourd'hui, des niveaux de vie très élevés côtoient les inégalités les plus flagrantes. Alors que jamais autant de personnes n'ont participé à la vie publique, dans de nombreux pays la fabrique de la société civile et de la démocratie se délite. Enfin, à bien des égards, nos vies sont bouleversées par la rapidité des avancées technologiques, mais ces innovations ne contribuent pas à améliorer l'équité, l'inclusion, ou la participation démocratique.

Chaque habitant de la planète porte aujourd'hui une lourde responsabilité, envers les générations futures, mais aussi envers l'humanité – celle de leur garantir un monde d'abondance, et non pas de rareté, un monde où chacun puisse jouir pleinement des mêmes droits humains. Même si l'heure est grave, le futur incertain et notre action plus urgente que jamais, **nous avons de bonnes raisons d'espérer**. Au cours de son histoire, jamais notre espèce n'a bénéficié d'un accès aussi ouvert à la connaissance ni d'un nombre aussi important d'outils de coopération – jamais, autrement dit, l'humanité n'a été aussi en mesure de se donner collectivement des futurs meilleurs.

Ce rapport, établi par la Commission internationale sur Les futurs de l'éducation, s'interroge sur le rôle que l'éducation pourrait jouer pour que ce monde et ces futurs communs adviennent en effet, à l'horizon 2050 et au-delà. Les propositions qui y sont présentées marquent l'aboutissement d'un processus de réflexion d'envergure mondiale et qui a duré deux ans. Ce processus en lui-même a permis de démontrer qu'un grand nombre de personnes – enfants, jeunes et adultes – était parfaitement conscient que, sur cette planète que nous partageons, **nos destins sont liés** et qu'il est donc essentiel de **travailler ensemble**.

De nombreuses personnes à travers le monde contribuent déjà à ce que ces changements deviennent réalité. Ce rapport est imprégné de leurs contributions sur tous les sujets, depuis la conception des espaces d'apprentissage jusqu'à la décolonisation des programmes scolaires en passant par l'importance de l'apprentissage social et émotionnel. Il se nourrit de leurs craintes croissantes au sujet du changement climatique, des *fake news* ou la « fracture numérique » ou de crises comme celle provoquée par la COVID-19.

L'éducation – c'est-à-dire la manière dont nous organisons l'enseignement et l'apprentissage tout au long de la vie – joue un rôle fondamental dans le processus de transformation des sociétés humaines. Elle nous relie au monde et les uns aux autres, nous ouvre de nouveaux horizons et renforce notre capacité à dialoguer et à agir. **Mais pour pouvoir bâtir des futurs pacifiques, justes et durables, il nous appartient de transformer l'éducation elle-même.**

## Un nouveau contrat social pour l'éducation

L'éducation peut être abordée comme une forme de contrat social – un accord tacite de coopération entre les membres d'une société pour parvenir à un résultat qui profite à tous. Un contrat social va ainsi bien au-delà d'une simple transaction : il reflète des normes, des obligations et des principes qui sont à la fois inscrits dans nos lois et ancrés dans nos cultures. **Il trouve son origine dans une conception commune des finalités publiques de l'éducation.** Ce contrat est constitué à la fois des principes fondamentaux et organisationnels qui structurent les systèmes éducatifs, et du travail accompli pour préserver, affiner et faire devenir réalité ces principes.

Au XXe siècle, dans les politiques publiques, l'éducation avait pour objectif principal de soutenir les efforts nationaux en matière de citoyenneté et de développement, sous la forme d'une scolarité obligatoire pour les enfants et les jeunes. Néanmoins, aujourd'hui, les risques majeurs qui menacent l'humanité et la planète nous obligent à réinventer de toute urgence l'éducation afin de mieux nous préparer aux défis qui se profilent à l'horizon. **Cette réinvention suppose de travailler ensemble à la création de futurs solidaires et communs.** Le nouveau contrat social pour l'éducation doit nous réunir autour d'initiatives collectives. Les savoirs et les solutions qu'il permettra de produire assureront à tous des futurs durables et pacifiques, marqués par la justice sociale, économique et environnementale. Ce contrat doit enfin, comme le fait ce rapport, défendre le rôle des enseignants.

À l'horizon 2050, trois questions essentielles doivent nous préoccuper en matière d'éducation : **Que devons-nous conserver des pratiques éducatives ? Que devons-nous abandonner ? Et que devons-nous entièrement réinventer ?**

## Principes fondamentaux

Tout nouveau contrat social doit se fonder sur les grands principes que supposent les droits humains : inclusion et équité, coopération et solidarité, responsabilité collective et interdépendance. Il doit aussi respecter les deux principes fondamentaux suivants :

- **Garantir le droit à une éducation de qualité tout au long de la vie.** Le droit à l'éducation, tel qu'il est établi à l'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, doit rester au cœur du nouveau contrat social pour l'éducation. Sa portée doit même être élargie pour englober le droit à une éducation de qualité tout au long de la vie. Il importe également d'y inclure le droit à l'information, la culture, la science, ainsi que le droit d'accéder et de contribuer librement à la communauté du savoir, patrimoine de « connaissances communes » qui ne cesse de s'enrichir au fil des générations.
- **Renforcer l'éducation comme un projet public et un bien commun.** L'éducation étant un projet sociétal partagé, elle produit des objectifs communs et permet aux individus et aux communautés de s'épanouir ensemble. Un nouveau contrat social pour l'éducation doit non seulement garantir son financement public adéquat et équitable, mais aussi parvenir à ce que l'ensemble du tissu social soit intégré dans des débats qui concernent fondamentalement

chaque individu. Mettre ainsi l'accent sur la participation, c'est renforcer l'éducation comme bien commun – une forme de bien-être partagé, que l'on peut définir et atteindre ensemble.

Ces principes fondamentaux découlent de tout ce que l'éducation a déjà permis à l'humanité d'accomplir et visent à ce que, d'ici à 2050 et au-delà, l'éducation soit en mesure de conférer aux générations à venir, le pouvoir de réinventer leurs futurs et renouveler leurs mondes.

### Entre promesses passées et futurs incertains

La conjoncture actuelle est marquée par un certain nombre de grands phénomènes : l'aggravation des inégalités sociales et économiques, le changement climatique, l'érosion de la biodiversité, l'exploitation excessive des ressources de la planète, le recul de la démocratie ou encore les bouleversements provoqués par les nouvelles technologies et l'automatisation des activités qu'elles induisent. Ces multiples crises et défis se combinent, et leurs effets se font ressentir tant sur l'humanité que sur son environnement, nous empêchant par exemple de jouir pleinement de nos droits individuels et collectifs, et touchant déjà la plupart des êtres vivants sur Terre. Enfin, si le développement des systèmes éducatifs a créé des opportunités pour beaucoup, un très grand nombre de personnes restent exclues ou tributaires d'un apprentissage de médiocre qualité.

Regarder ainsi vers l'avenir pourrait nous inciter à brosser un tableau plus sombre encore, et décrire un monde aux ressources épuisées, dont les espaces habitables se réduisent. Certains scénarios particulièrement inquiétants envisagent même que dans un monde futur, l'éducation serait un privilège réservé aux élites, et où de vastes groupes de personnes vivent dans la misère parce qu'ils n'ont pas accès aux biens et services essentiels. Les inégalités actuelles, en matière d'éducation, sont-elles condamnées à s'aggraver, au point que l'idée même d'un programme commun devienne superflue ? Dans quelle mesure ces éventuels changements peuvent-ils altérer notre condition la plus élémentaire d'être humain ?

Mais ces tendances ne s'imposent pas comme une fatalité. Il demeure des alternatives à ces scénarios, d'autant que des transformations profondes sont d'ailleurs déjà à l'œuvre dans plusieurs domaines essentiels :

- La planète est certes en danger, mais nos économies sont de plus en plus vertes et décarbonées. Les enfants et les jeunes générations nous montrent déjà la voie en réclamant des actions concrètes et en reprochant leur inaction à ceux qui refusent de comprendre l'urgence de la situation.
- Ces dix dernières années, les modes de gouvernance démocratique ont reculé partout dans le monde, tandis qu'un sentiment populiste identitaire est monté en puissance. Et pourtant, dans le même temps, un nombre croissant de citoyens à travers le monde s'implique dans la lutte contre les injustices et les discriminations.
- Les technologies numériques recèlent un immense potentiel de transformation, mais nous n'avons pas encore trouvé le moyen de transformer leurs promesses en réalité.

- L'intelligence artificielle (IA), l'automatisation et les évolutions structurelles de l'économie entraînent une recomposition du paysage mondial du travail, ce qui rend bien plus difficile la création d'emplois décents et tournés vers l'humain. Dans le même temps, ces aspects du travail sont de plus en plus valorisés avec de plus en plus de personnes et de communautés qui reconnaissent par exemple l'importance du secteur de l'aide et des soins, ou la nécessité, par toute une série de moyens, d'assurer la sécurité économique des individus.

Chacun de ces phénomènes aura des retombées majeures en matière d'éducation ; et à l'inverse ce que nous accomplirons ensemble dans ce domaine aura une influence directe sur la manière dont celle-ci fait face à ces évolutions.

À l'heure actuelle et partout à travers le monde, les modalités d'organisation de l'éducation ne permettent pas de garantir des sociétés justes et pacifiques, une planète en bonne santé et un progrès dont chacun puisse récolter les fruits. Certaines de nos difficultés proviennent même directement de la façon dont sont éduqués les enfants, les jeunes et les étudiants. **La mise en place d'un nouveau contrat social pour l'éducation doit donc nous permettre de penser autrement** les apprentissages ainsi que les relations entre les apprenants, les enseignants, les savoirs et le monde environnant.

### Propositions pour un renouvellement de l'éducation

**La pédagogie doit s'organiser autour de principes de coopération, de collaboration et de solidarité.** Elle doit encourager les apprenants à mettre en commun leurs compétences intellectuelles, sociales et morales pour transformer le monde tout en faisant preuve d'empathie et de compassion ; elle doit en revanche permettre de désapprendre les préjugés, les idées reçues ainsi que tout ce qui est facteur de discriminations. Ces objectifs pédagogiques doivent donner lieu à un processus d'évaluation conçu pour encourager, chez tous les élèves, des progrès significatifs en matière de développement et d'apprentissage.

**Le curriculum doit mettre l'accent sur des apprentissages écologiques, interculturels et interdisciplinaires en mesure d'aider les élèves et les étudiants à accéder et à contribuer au savoir, tout en développant leur capacité à mettre ce savoir en pratique, mais aussi à le remettre en cause.** Le curriculum doit s'inscrire dans une conception écologique de l'humanité, susceptible de contribuer à rééquilibrer notre rapport à la Terre, susceptible aussi de nous faire prendre conscience que cette planète est vivante et la seule dont nous disposons. La désinformation doit être combattue, notamment par des compétences dans le domaine de la science, des humanités et du numérique, afin de nous aider à mieux distinguer le vrai du faux. Enfin, les méthodes, les politiques et les contenus éducatifs doivent encourager une citoyenneté active ainsi que la participation démocratique.

**Il faut souligner le renforcement des dimensions professionnelles des enseignants dans un cadre collaboratif, en reconnaissant les enseignants à la fois pour leur travail de création de savoir et pour leur rôle de premier plan dans le processus de transformation sociale et éducative.** Le travail des enseignants doit s'appuyer sur la collaboration et le travail



d'équipe. La réflexion, la recherche, la création de savoir et de nouvelles pratiques pédagogiques doivent faire partie intégrante de l'enseignement lui-même. **C'est pourquoi il est nécessaire** de promouvoir l'autonomie et la liberté pédagogique des enseignants, et de veiller à ce qu'ils participent pleinement aux dialogues et débats publics relatifs aux futurs de l'éducation.

**Parce qu'elles défendent l'inclusion, l'équité et le bien-être individuel et collectif, les écoles – ces espaces d'éducation privilégiés – doivent être préservées ; mais aussi réinventées, afin de mieux promouvoir la transformation du monde vers des futurs plus justes, plus équitables, plus durables.** Les écoles doivent être ce lieu qui rassemble des groupes de personnes diverses et différentes et les expose à des défis et à des possibilités qu'elles ne rencontreraient pas ailleurs. Il faut en repenser l'architecture, les espaces, les horaires, les emplois du temps ou encore la manière dont elles répartissent les élèves, de manière à encourager les individus à travailler ensemble. Les technologies numériques doivent servir à renforcer et compléter – et non remplacer – l'école. Afin d'ouvrir la voie vers cet avenir auquel nous aspirons, les écoles doivent garantir le respect des droits humains et se montrer exemplaires en matière de durabilité et de neutralité carbone.

**L'existence est jalonnée d'opportunités éducatives qui se déploient dans différents espaces culturels et sociaux. Il appartient aux individus de les saisir et aux collectivités de les développer.** Chacun doit avoir accès, tout au long de sa vie, à de vraies opportunités éducatives de qualité. Nous devons mettre en relation l'ensemble des espaces d'apprentissage, qu'ils soient bâtis, naturels ou encore en ligne, pour pouvoir tirer profit de leur spécificité. En matière d'éducation, les principales responsabilités incombent aux gouvernements, dont il faut par conséquent renforcer la capacité de financement public et de régulation. Le droit à l'éducation doit aussi être élargi pour durer toute la vie, et inclure le droit à l'information, à la culture, à la science et à la connectivité.

## Promouvoir un nouveau contrat social pour l'éducation

La mise en œuvre de changements et d'innovations à grande échelle est à notre portée. Ce nouveau contrat pour l'éducation, nous pourrions le nouer grâce à des millions d'actions individuelles et collectives – des actes de courage, des actes qui inspirent, des actes de résistance, de créativité, des actes d'attention et d'empathie. Grâce à lui, nous pourrions surmonter les discriminations, la marginalisation, l'exclusion. Nos efforts doivent se concentrer à défendre l'égalité des genres et le respect des droits pour tous, indépendamment de l'origine ethnique, de la religion, des situations de handicap, de l'orientation sexuelle, de l'âge ou de la citoyenneté. C'est d'un engagement massif en faveur du dialogue social ainsi que de la pensée et de l'action communes dont nous avons désormais besoin.

**Un appel à la recherche et à l'innovation.** Un nouveau contrat social suppose la mise en œuvre d'un programme de recherche mondial et collaboratif consacré au droit à l'éducation tout au long de la vie. Ce programme doit se concentrer sur le droit à l'éducation et prendre en considération les méthodes d'acquisition des connaissances les plus variées, dont l'apprentissage horizontal et les échanges transfrontaliers de savoirs. Toutes les contributions doivent être

entendues, qu'elles proviennent d'enseignants, d'élèves, d'universitaires, de centres de recherche, de gouvernements ou d'organisations de la société civile.

**Un appel à la solidarité mondiale et à la coopération internationale.** L'élaboration d'un nouveau contrat social pour l'éducation nécessite un engagement renouvelé pour une collaboration mondiale qui défende le statut de bien commun de l'éducation ; engagement qui suppose une coopération plus juste et plus équitable entre acteurs étatiques et non étatiques. Au-delà des flux Nord-Sud d'aide à l'éducation, les flux Sud-Sud et les coopérations « triangulaires » doivent aussi être renforcés pour participer à une production accrue de savoirs et de connaissances. La communauté internationale a ici un rôle essentiel à jouer, en proposant un référentiel commun de normes et d'objectifs autour desquels les acteurs étatiques et non étatiques pourront s'accorder, et ainsi mettre en œuvre ce nouveau contrat social. Dans ce cadre, le principe de subsidiarité doit être respecté et tous les efforts locaux, nationaux et régionaux doivent être encouragés. En ce qui concerne les besoins éducatifs des demandeurs d'asile, des réfugiés, des apatrides et des migrants en particulier, la coopération et les institutions internationales ont un rôle essentiel à jouer.

**Ce nouveau contrat social pour l'éducation ne pourra pas se faire sans l'apport des universités et des établissements d'enseignement supérieur.** En tant que lieux dédiés à la créativité, à l'innovation et au renforcement de l'éducation comme bien commun, ces institutions jouent un rôle crucial dans les futurs de l'éducation. Le soutien qu'ils apportent à la recherche et aux progrès scientifique, par exemple, ou encore leur association avec d'autres établissements et programmes éducatifs, au sein de leur communauté ou à travers le monde sont précieux.

**Chacun doit pouvoir participer au développement des futurs de l'éducation** – enfants, jeunes, parents, enseignants, chercheurs, militants, employeurs, guides culturels et religieux... C'est essentiel. Nous avons à notre disposition des traditions culturelles profondes, riches et diverses sur lesquelles nous appuyer. L'humanité n'est pas dépourvue : elle dispose de ressources formidables en matière d'action, d'intelligence et de créativité collectives ; et aujourd'hui, nous sommes face à un choix décisif : ou modifier radicalement notre trajectoire, ou ne rien changer et persévérer dans un chemin insoutenable.

Le présent rapport se propose de répondre à trois questions essentielles : Que devons-nous conserver des pratiques éducatives ? Que devons-nous abandonner ? Et que devons-nous entièrement réinventer ? Cependant, **les propositions qu'il avance ne sont qu'un point de départ.** Ce rapport constitue moins un plan d'action qu'une invitation à réfléchir, à imaginer et à dialoguer : c'est aux communautés, aux pays, aux écoles et aux programmes et systèmes éducatifs de toutes sortes, partout à travers le monde, qu'il appartient de se saisir de ces questions.

**Élaborer un nouveau contrat social pour l'éducation, c'est faire un grand pas pour repenser nos futurs ensemble.**



**unesco**

Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

---

# REPENSER NOS FUTURS ENSEMBLE

## Un nouveau contrat social pour l'éducation

Devant la menace qui pèse sur les futurs communs de l'humanité et de la planète Terre, il est devenu urgent d'entreprendre une action commune pour changer de cap et repenser nos futurs. Des responsabilités nouvelles, pressantes et importantes incombent notamment à l'éducation, un secteur qui a été et continue d'être un puissant vecteur de changement positif. Publié par la Commission internationale sur Les futurs de l'éducation, le présent rapport est le résultat d'une consultation mondiale qui a mobilisé près d'un million de personnes. Il invite les gouvernements, les institutions, les organisations et les citoyens à travers le monde à élaborer un nouveau contrat social pour l'éducation qui nous aidera à construire, ensemble et pour tous, des futurs pacifiques, justes et durables.

À travers un examen approfondi de différentes questions ayant trait aux technologies numériques, au changement climatique, au recul démocratique, à la polarisation sociétale et à l'avenir incertain du marché du travail, ce rapport entend non seulement lancer un débat ouvert sur l'éducation pour susciter la réflexion, mais aussi inciter chacun d'entre nous à agir ; son argument central étant que grâce à des millions d'actes individuels et collectifs de courage, de leadership, de résistance, de créativité et d'intérêt pour autrui, nous parviendrons à changer de cap et à transformer l'éducation pour favoriser l'avènement de futurs justes, équitables et durables.

---

**Les futurs de l'éducation**

UNESCO

7, place de Fontenoy  
75352 Paris, France

 [futuresofeducation@unesco.org](mailto:futuresofeducation@unesco.org)

 <https://fr.unesco.org/futuresofeducation>

 @UNESCO\_fr